

Point travaux

Information sur les principaux travaux du 7 au 13 octobre 2024

Montpellier Méditerranée Métropole, compétente en matière de voirie et de mobilités, informe les habitants du territoire sur les principaux travaux de la semaine qui impactent les déplacements.

Nouvelles configurations de circulation

- **Quartier Croix d'Argent**

- **Où ? Rue Lydie Bénichou.**

Quand ? Depuis le 1^{er} octobre 2024.

Quoi ?

- Piétonnisation de la rue Lydie Bénichou aux abords de l'école Jeanne Moreau dans le cadre du dispositif « rue aux écoliers ».
- Mise en place de bornes automatiques et aménagement des trottoirs.

Qui ? Maître d'ouvrage : SA3M / Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

- fermeture définitive de la rue Lydie Bénichou depuis l'école Calendreta Dau Chivalet jusqu'à la rue Raymond Campourcy ;
- l'entrée de l'école est déplacée de la rue du 56^e Régiment d'Artillerie à la rue Lydie Bénichou ;
- accès aux parkings maintenus pour les riverains des résidences Hermès et Quadri.

Travaux récemment terminés

- **Quartier Centre**

- **Où ? Cours Gambetta.**

Quand ? Depuis le 1^{er} octobre 2024.

Quoi ? Aménagement de l'anneau vélo pour permettre une continuité cyclable autour du centre-ville de Montpellier.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation : fin de la circulation alternée du cours Gambetta.

- **Quartier Hôpitaux – Facultés**

- **Où ? Rue Louis Martin Berthoud.**

Quand ? Depuis le 28 septembre 2024.

Quoi ? : Réfection de la chaussée.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation : fin de la circulation alternée de la rue Louis Martin Berthoud.

- **Quartier Mosson**
 - **Où ? Rue de Barcelone, entre le rond-point Schuman et la rue de Cos.**
 Quand ? Depuis le 4 octobre 2024.
 Quoi ? Sondages préparatoires aux travaux de voirie et réseaux divers.
 Maître d'ouvrage : SA3M.
 Incidences sur la circulation : réouverture de la rue de Barcelone entre le rond-point Schuman et la rue de Cos.

- **Quartier Port Marianne**
 - **Où ? Allée de la Méditerranée.**
 Quand ? Depuis le 1^{er} octobre 2024.
 Quoi ? Travaux de terrassement et de forage dans le cadre de l'agrandissement de la station épuration MAERA.
 Maître d'ouvrage : ENEDIS.
 Incidences sur la circulation : réouverture de la piste cyclable allée de la Méditerranée jusqu'à l'avenue Raymond Dugrand.

 - **Où ? Rue Ada Lovelace.**
 Quand ? Depuis le 28 septembre 2024.
 Quoi ? Création des réseaux de chauffage urbain et reprise de réseaux dans le cadre de l'extension de la ligne 1 du tramway.
 Maître d'ouvrage : SA3M.
 Incidences sur la circulation : réouverture de la rue Ada Lovelace au croisement avec la rue du Mas des Brousses.

- **Quartier Prés d'Arènes**
 - **Où ? Rue de la Courbe, de la rue de la Première Écluse à l'avenue du Pont Trinquat.**
 Quand ? Depuis le 1^{er} octobre 2024.
 Quoi ? Travaux de terrassement et de forage dans le cadre de l'agrandissement de la station épuration MAERA.
 Maître d'ouvrage : ENEDIS.
 Incidences sur la circulation : réouverture de la rue de la Courbe, de la rue de la Première Écluse à l'avenue du Pont Trinquat.

 - **Où ? Rue du Lantissargues.**
 Quand ? Depuis le 1^{er} octobre 2024.
 Quoi ? Renouvellement des réseaux des eaux usées et eaux potable.
 Maître d'ouvrage : SA3M.
 Incidences sur la circulation : fin de l'alternat rue du Lantissargues au croisement avec la rue de l'Industrie.

- **Métropole (hors Montpellier)**
 - **Où ? Beaulieu – avenue de Saint-Geniès-des-Mourgues (M118E2), entre la M610 et le giratoire d'entrée de la commune.**
 Quand ? Depuis le 3 octobre 2024.
 Quoi ? Réfection de la chaussée.
 Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.
 Incidences sur la circulation : rétablissement de la configuration normale de circulation.

- **Où ? Fabrègues – route métropolitaine 27E7**
 Quand ? Depuis le 27 septembre 2024.
 Quoi ?
 - Création d'une piste cyclable et d'un cheminement piéton sécurisés.
 - Réfection de la chaussée.
 Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.
 Incidences sur la circulation : rétablissement de la configuration normale de circulation.

- **Où ? Saint Drézéry – route de Saint-Jean-de-Cornies (M118 E1), entre la route de Beaulieu (M118) et la limite de commune.**
 Quand ? Depuis le 3 octobre 2024.
 Quoi ? Réfection de la chaussée.
 Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.
 Incidences sur la circulation : rétablissement de la configuration normale de circulation.

- **Où ? Saint-Génies-des-Mourgues – avenue de Beaulieu (M118E2), entre la M610 et l'entrée de la commune.**
 Quand ? Depuis le 3 octobre 2024.
 Quoi ? Réfection de la chaussée.
 Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.
 Incidences sur la circulation : rétablissement de la configuration normale de circulation.

Nouveaux chantiers

- **Quartier Centre**

- **Où ? Avenue Jacques Cartier**

Quand ? Du 7 au 11 octobre 2024 de 22h30 à 5h.

Quoi ? Pose des boucles de détection dans le cadre de l'aménagement de la ligne 1 du Bustram.

Maîtrise d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation :

du 7 au 9 octobre 2024

- fermeture de la rue Jacques Cartier entre le Pont Juvénal et la rue Poséidon ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par la rue de l'Acropole, le boulevard de l'Aéroport International et la rue Poséidon ;

du 9 au 11 octobre 2024

- fermeture de la rue Jacques Cartier entre les rues Poséidon et de l'Acropole ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par les rues de Gabares et Poséidon.



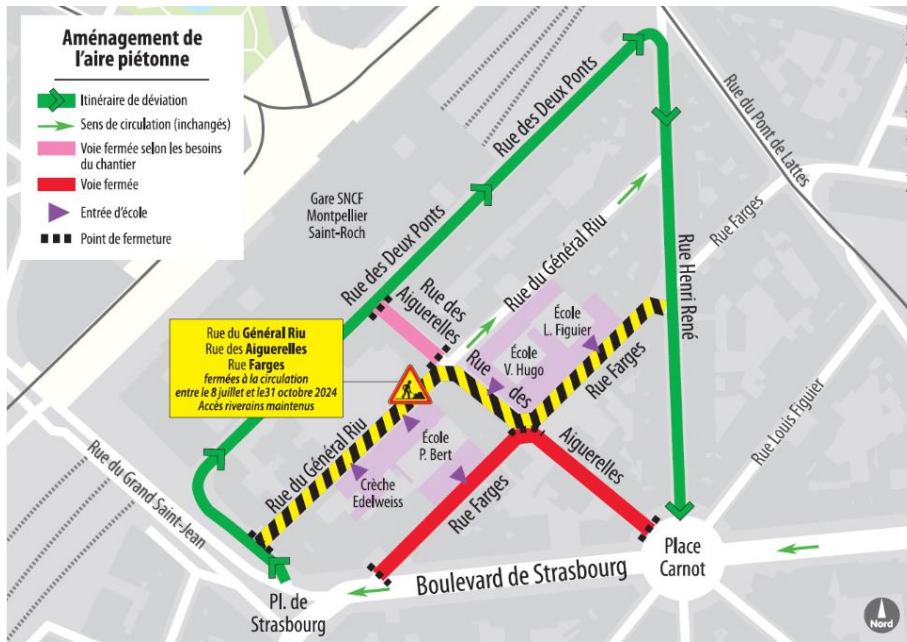
- **Où ? Contre-allée avenue Frédéric Mistral.**
 Quand ? Du 7 au 9 octobre 2024 de 18h30 à minuit.
 Quoi ? Aménagement du nouvel accès au tunnel de la Comédie pour les voitures et les cycles.
 Maîtrise d'ouvrage : TaM.
 Incidences sur la circulation : fermeture de la contre-allée avenue Frédéric Mistral.

- **Quartier Mosson**
Où ? Avenue des Moulins et allée Paul Rivet entre les rues Henri Lagattu et de Malbosc.
 Quand ? Du 8 octobre 2024 au 15 mars 2025.
 Quoi ? Création du réseau de chaleur Nord.
 Maîtrise d'ouvrage : SA3M Énergie.
 Incidences sur la circulation :
 - réduction de 3 à 2 voies de circulation de l'avenue des Moulins du rond-point avenue des Moulins vers la rue d'Alco ;
 - fermeture à la circulation piétonne et cycliste de l'allée Paul Rivet.

- **Quartier Prés d'Arènes**
Où ? Rue de l'Opale.
 Quand ? Du 9 au 16 octobre 2024.
 Quoi ? Réfection de chaussée.
 Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.
 Incidences sur la circulation :
 - fermeture de la rue de l'Opale ;
 - mis en place d'un itinéraire de déviation par les rues des Tourmalines et de l'Émeraude mise à double sens pendant les travaux ;
 - accès riverains maintenus.

Travaux en cours

- **Quartier Centre**
Où ? Rues des Aiguerelles, Farges et du Général Riu.
 Quand ? Du 8 juillet au 31 octobre 2024.
 Quoi ? Réfection de la chaussée, élargissement des trottoirs, embellissement et végétalisation, dans le cadre du dispositif « Rue aux écoliers ».
 Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.
 Incidences sur circulation :
 - fermeture de la rue des Aiguerelles entre les rues des Deux Ponts et du Général Riu, selon les besoins du chantier ;
 - un itinéraire de contournement sera mis en place par les rues des Deux Ponts et Henri René ;
 - fermeture des rues des Aiguerelles et Farges entre les places Carnot et de Strasbourg ;
 - fermeture permanente de l'accès à la rue du Général Riu depuis la Place de Strasbourg ;
 - accès riverains maintenus.



- **Où ? Avenue Charles Flahault, entre les rues Auguste Broussonnet et Hyppolyte Rech.**

Quand ? Du 16 septembre 2024 au 26 novembre 2025.

Quoi ?

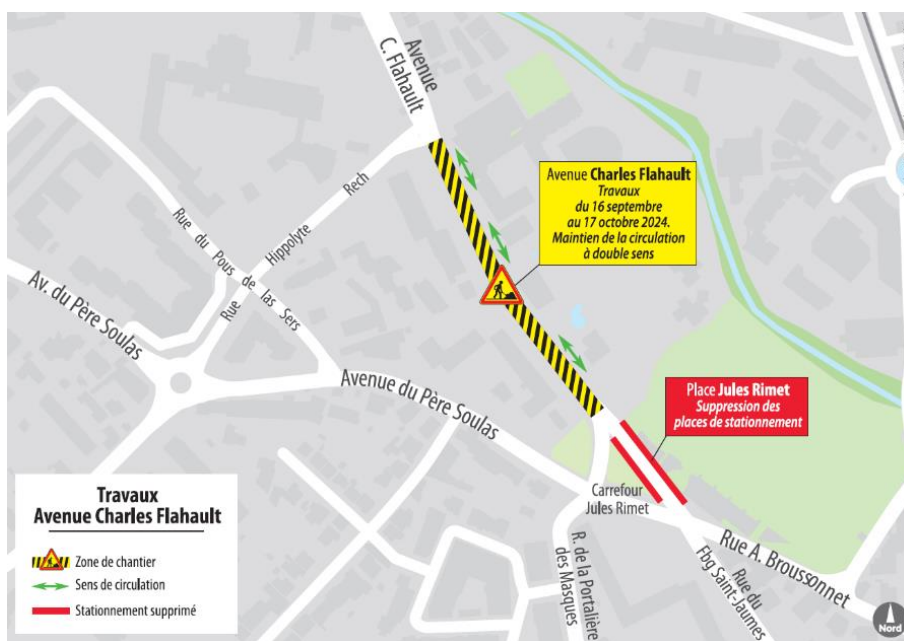
- Création et aménagement de piste cyclable.
- Mise en accessibilité des trottoirs.
- Renouvellement du réseau d'éclairage public.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

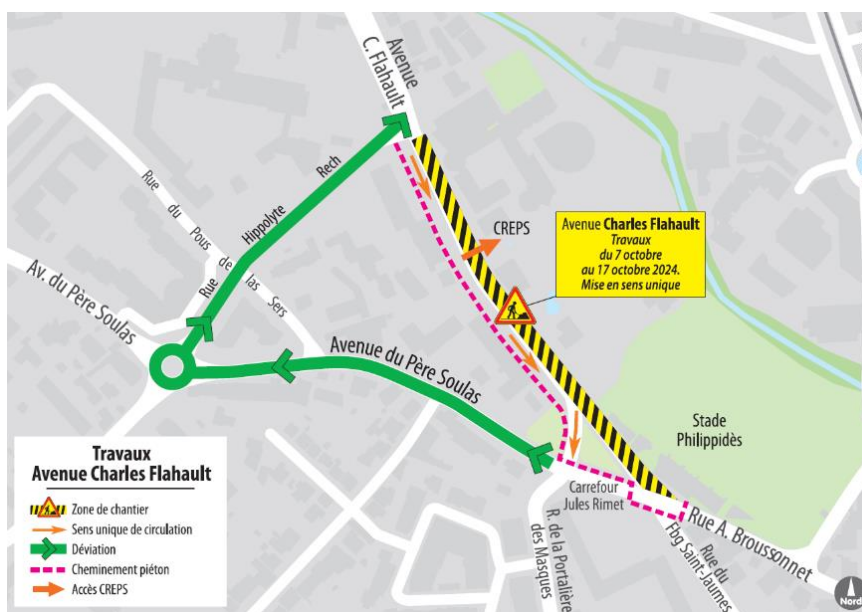
du 16 septembre au 17 octobre 2024 :

- maintien de la circulation à double sens entre les rues Auguste Broussonnet et Hyppolyte Rech ;
- suppression de places de stationnement place Jules Rimet ;
- les piétons sont tenus d'emprunter le trottoir situé en face ;



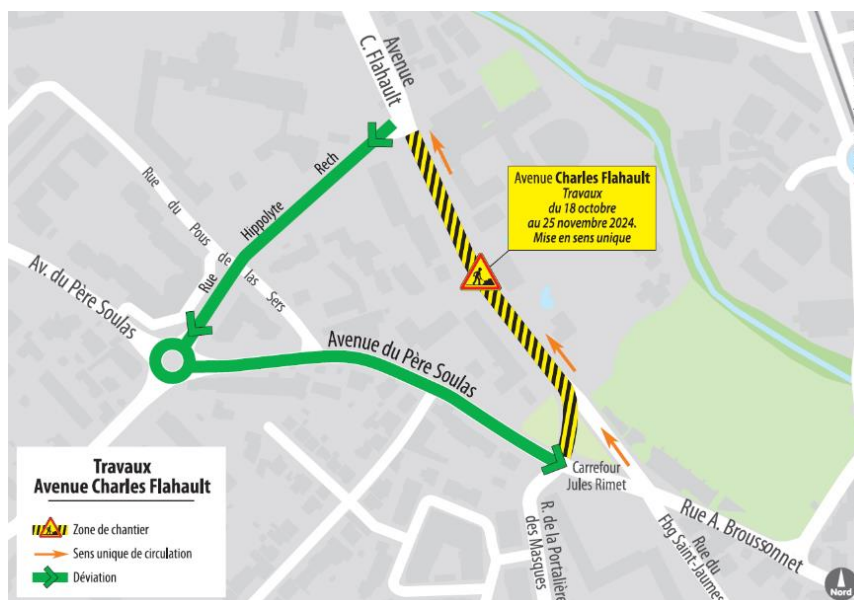
du 7 au 17 octobre 2024 :

- mise en sens unique de l'avenue Charles Flahault de la rue Hippolyte Rech vers l'avenue du père Soulas ;
- un itinéraire de déviation sera mis en place par l'avenue du Père Soulas et la rue Hippolyte Rech ;



du 18 octobre au 25 novembre 2024 :

- mise en sens unique de l'avenue Charles Flahault de la rue Auguste Broussonnet vers la rue Hippolyte Rech;
- un itinéraire de déviation sera mis en place par la rue Hippolyte Rech et l'avenue du Père Soulas.



- **Où ? Avenue Jacques Cartier, rue Poséidon et pont Juvénal.**
Quand ? Du 22 avril au 27 décembre 2024.
Quoi ? Création de la station, aménagement de la voirie et pose des bordures, dans le cadre de l'aménagement de la ligne 1 du bustram.
Maîtrise d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation :

- rétablissement du double sens de circulation de la rue Poséidon vers l'avenue Pierre Mendès-France ;
- rétablissement de la configuration normal de circulation de l'avenue du Pont Juvénal ;
- mise en sens unique de l'avenue Jacques Cartier selon les besoins du chantier ;
- maintien du sens de circulation vers l'avenue Pierre Mendès-France ;
- accès au parking Europa maintenus.



○ Où ? Place des Martyrs de la Résistance

Quand ? Du 4 mars au à avril 2025.

Quoi ?

- Élargissement de la rampe d'accès au parking Préfecture-Marché aux Fleurs.
- Fermeture de la sortie du parking donnant sur la place des Martyrs de la Résistance.
- Réaménagement de la place.

Maître d'ouvrage : SA3M.

Incidences sur la circulation :

- accès riverains et livraisons maintenus ;
- mise à double sens de circulation des voies longeant la Préfecture ;
- rétablissement de l'entrée du parking d'origine (par la rue Foch – parking Préfecture) ;
- la sortie s'effectue par la place du Marché aux Fleurs ;
- **du 21 octobre à avril 2025** : fermeture de la place des Martyrs de la Résistance à hauteur du numéro 3 (devant les magasins Gibert et Armand Thierry).

○ Où ? Rue Bonnard, entre les rues Auguste Broussonnet et du Faubourg Saint-Jaumes.

Quand ? Du 5 février à décembre 2024.

Quoi ?

- Création d'une zone de rencontre. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules.
- Aménagement de l'anneau vélo qui permettra de réaliser une continuité cyclable dans les deux sens de circulation autour du centre-ville de Montpellier.
- Enfouissement des réseaux aériens.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

- suppression de places de stationnement et fermeture de la rue Bonnard, entre les rues Auguste Broussonnet et du Faubourg Saint-Jaumes.
- un itinéraire de déviation sera mis en place par la rue de la Sauzède.
- accès piétons et riverains maintenus.
- une place de stationnement au parking Pitot ou un abonnement de « stationnement résident sur voirie » est proposé aux riverains propriétaires ou locataires de parkings privés rue Bonnard.

○ **Où ? Avenue Georges Clemenceau et rues adjacentes.**

Quand ? du 29 juin au 22 novembre 2024.

Quoi ? Réalisation de la plateforme et de la voie ferrée dans le cadre de la construction de la ligne 5 de tramway.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation :

- fermeture ponctuelle des voies selon les besoins du chantier ;
- accès riverains maintenus.

● **Quartier Cévennes**

○ **Où ? Rue Michel Teule, entre le rond-point la Perouse et le numéro 62 rue Duguet-Trouin.**

Quand ? Du 3 au 31 août 2024. Prolongation jusqu'au 7 octobre 2024.

Quoi ? Création du réseau de chaleur Nord Alco.

Maîtrise d'ouvrage : SA3M Énergie.

Incidences sur la circulation :

- fermeture de la rue Michel Teule depuis le rond-point la Perouse au numéro 62 rue Duguet-Trouin ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par la rue Edmond Lautard.

○ **Où ? Avenue des Moulins, entre la route de Lodève et rue des Avelaniers.**

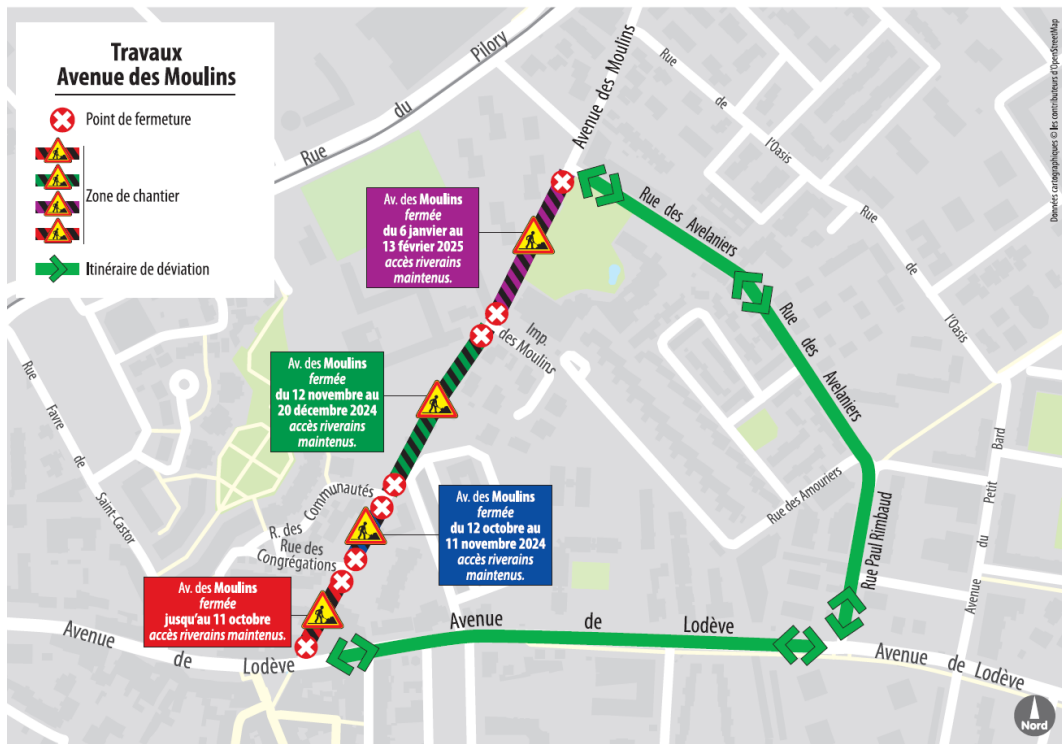
Quand ? Du 8 juillet 2024 au 15 mars 2025.

Quoi ? Travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement.

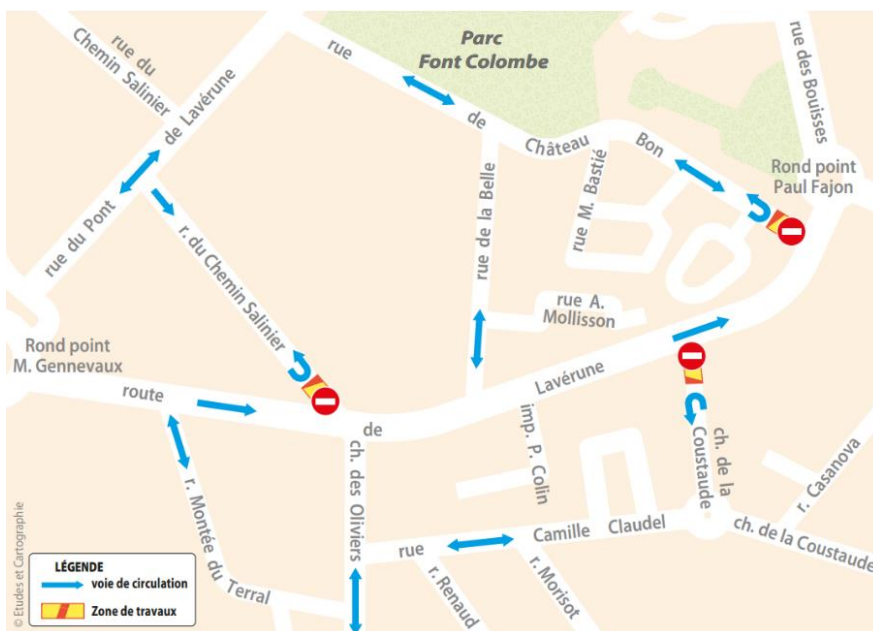
Maître d'ouvrage : Régie des eaux.

Incidences sur circulation :

- suppression de places de stationnement entre la rue des Congrégations et la rue des Communautés ;
- **jusqu'au 11 novembre 2024** : fermeture de l'avenue des Moulins entre la route de Lodève et la rue des Congrégations ;
- **du 12 octobre au 11 novembre** : fermeture de l'avenue des Moulins entre la rue des Congrégations et la rue des Communautés ;
- **du 12 novembre au 20 décembre 2024** : fermeture de l'avenue des Moulins de la rue des Communautés à l'impasse des Moulins ;
- **du 6 janvier au 13 février 2025** : fermeture de l'avenue des Moulins de l'impasse des Moulins à la rue des Avelaniers ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par la route de Lodève, les rues Paul Rimbaud et des Avelaniers ;
- accès riverains maintenus.



- **Où ? Rues du Chemin Salinier et de Château Bon (depuis la route de Lavérune)**
 Quand ? Du 8 juillet au 2 septembre 2024. Prolongation jusqu'à mars 2025.
 Quoi ? Pose de la voie ferrée dans le cadre de la construction de la ligne 5 de tramway.
 Maître d'ouvrage : TaM.
 Incidences sur la circulation
Jusqu'au 11 octobre 2025
 - fermeture de l'accès à la rue de Château Bon depuis la route de Lavérune ;
 - mise en place d'un itinéraire de déviation par la rue du Pont de Lavérune.
- du 8 juillet à mars 2025 :**
 - fermeture de l'accès à la rue du Chemin Salinier depuis la route de Lavérune ;
 - accès riverains maintenus par la rue du Pont de Lavérune.



- **Où ? Rue de Casseyrols.**

Quand ? Du 13 mai au 6 novembre 2024.

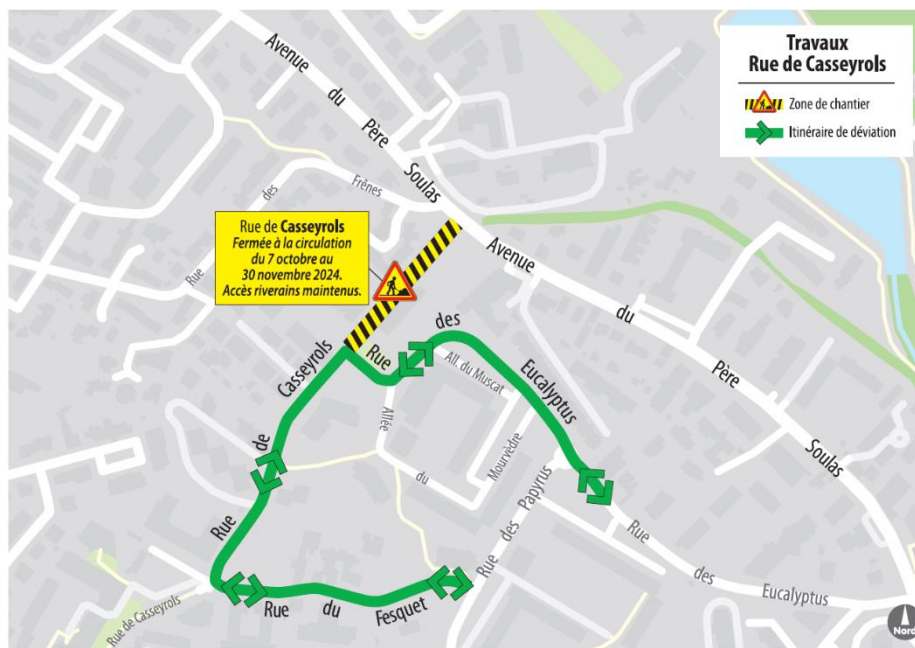
Quoi ? Création du réseau de chaleur Nord Alco.

Maîtrise d'ouvrage : SA3M Énergie.

Incidences sur la circulation :

du 7 octobre au 30 novembre 2024

- fermeture de la rue Casseyrols entre l'avenue du Père Soulas et la rue des Eucalyptus ;
- un itinéraire de déviation sera mis en place par les rues des Eucalyptus, du Fesquet et de Casseyrols.



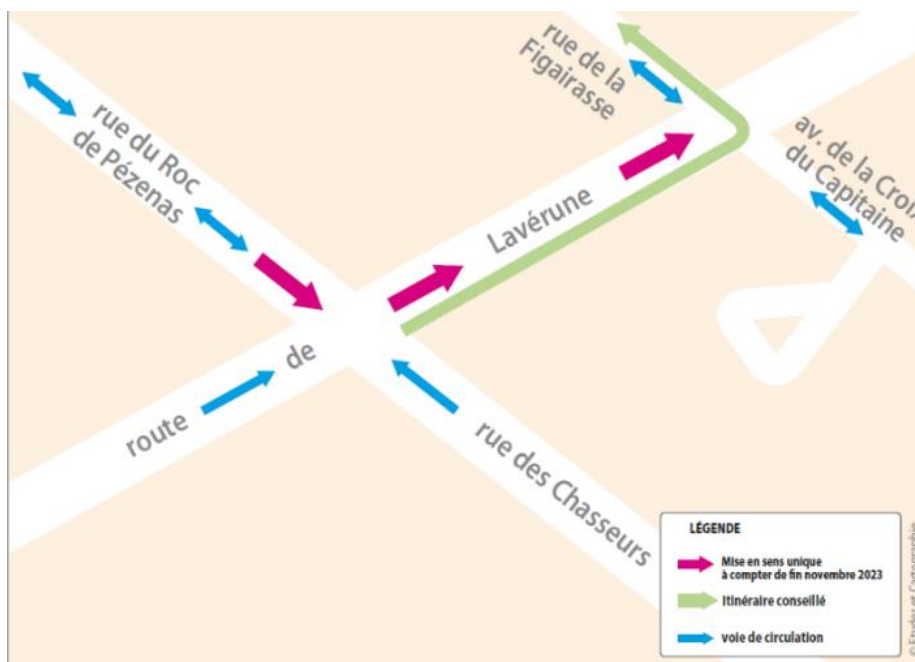
- **Où ? Route de Lavérune et rue du Roc de Pézenas.**

Quand ? Du 27 novembre 2023 à l'été 2025.

Quoi ? Construction de la ligne 5 de tramway.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidence sur la circulation : mise à sens unique de la rue du Roc de Pézenas au croisement de la route de Lavérune.



- **Quartier Croix d'Argent**

- **Où ? Avenue Étienne Méhul depuis la rue Raymond Recouly vers la rue de la Madeleine.**

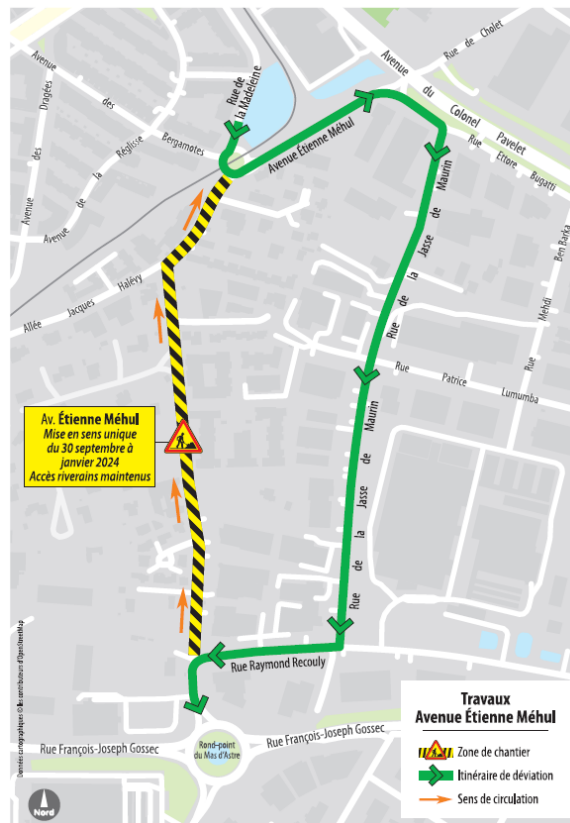
Quand ? Du 30 septembre 2024 à janvier 2025.

Quoi ? Enfouissement des réseaux de l'éclairage public, électrique et télécom.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

- mise en sens unique de l'avenue Étienne Méhul depuis la rue Raymond Recouly vers la rue de la Madeleine ;
- mis en place d'un itinéraire de déviation par les rues de la Jasse de Maurin et Raymond Recouly ;
- accès riverains maintenus.



- **Où ? Rue du Pas du Loup entre le boulevard Paul Valéry et l'avenue des Vanières.**

Quand ? Du 8 juillet 2024 au second semestre 2025.

Quoi ? Réalisation de la plateforme dans le cadre de la construction de la ligne 5 du tramway.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation :

- fermeture de l'accès à la rue du Pas du Loup depuis son intersection avec le boulevard Paul Valéry ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par le boulevard Paul Valéry et la route de Lavérune.



○ **Où ? Avenue du XV de France.**

Quand ? Du 18 mars 2024 au 26 décembre 2025.

Quoi ? Réalisation de la plateforme de tramway.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation : suppression des places de stationnement rue du XV de France.



○ **Où ? Rue de Font-Couverte.**

Quand ?

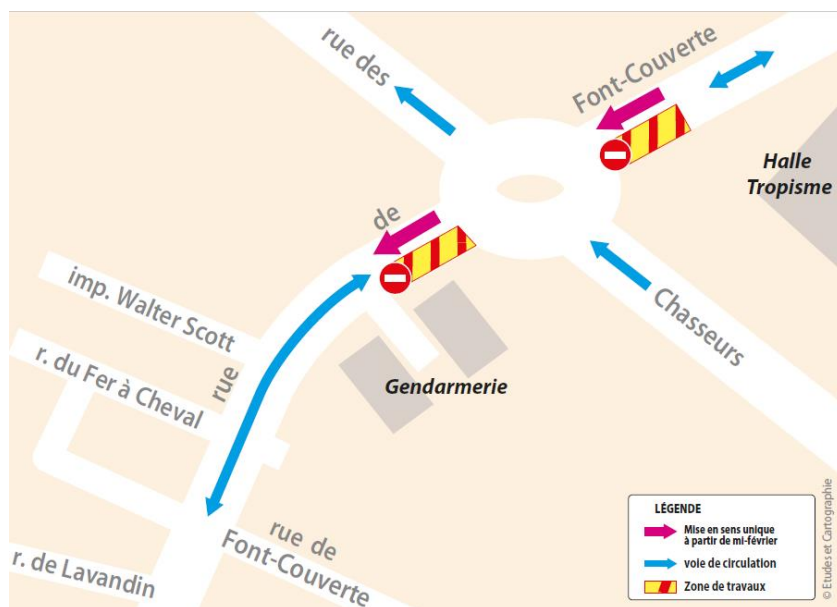
- du 12 février à 30 décembre 2024 : rue de Font-Couverte, entre les rues des Chasseurs et du Lavandin ;
- du 12 février au 30 décembre 2025 : rue de Font-Couverte, entre l'avenue de la Croix du Capitaine et la rue des Chasseurs.

Quoi ? Modernisation des réseaux souterrains (télécom, électricité, gaz, eau...) dans le cadre de la construction de la ligne 5 de tramway.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation :

- mise en sens unique de la rue de Font-Couverte entre les rues des Chasseurs et du Lavandin ;
- mise en sens unique de la rue de Font-Couverte entre l'avenue de la Croix du Capitaine et la rue des Chasseurs ;
- accès riverains maintenus jusqu'au rond-point de la rue des Chasseurs.



- **Où ? Rue Léon Marès et avenue Lepic, entre la place du 8 Mai 1945 et la rue de l'Étoile Bleue.**

Quand ? Du 25 janvier 2024 à décembre 2025.

Quoi ? Réalisation de la plateforme et voie ferrées dans le cadre de la construction de la ligne 5 de tramway.

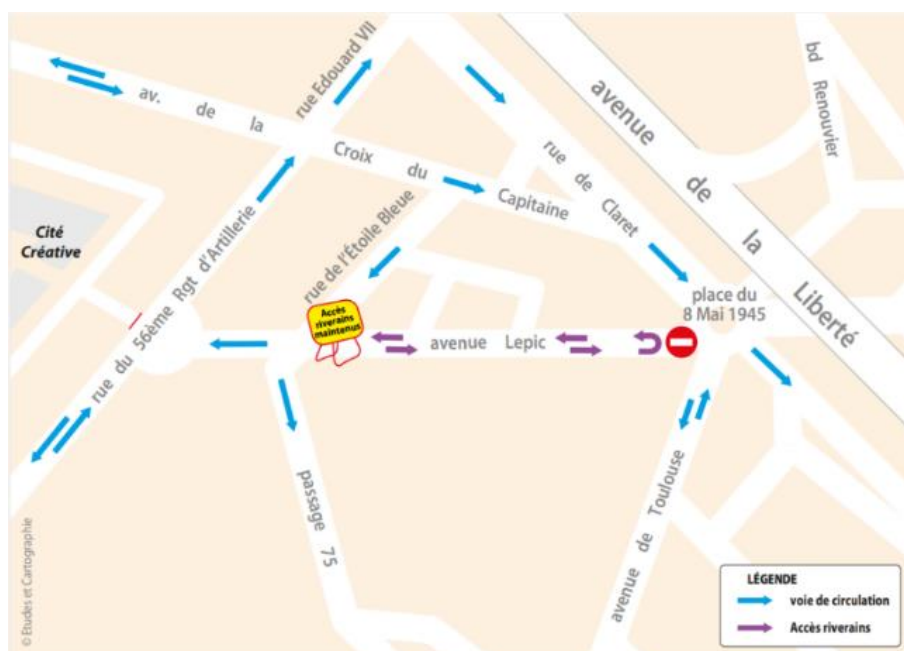
Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation :

avenue Lepic

- fermeture de l'avenue Lepic depuis la place du 8 Mai 1945 ;
- l'accès à l'avenue Lepic s'effectuera uniquement par les rues du 56^e Régiment d'Artillerie et de l'Étoile Bleue.

rue Léon Marès du 17 juin au 15 octobre 2024 : mise en impasse de la rue Léon Marès.



Zoom sur la rue Léon Marès



○ Où ? Place Fourier.

Quand ? Du 8 janvier au 26 décembre 2025.

Quoi ? Travaux d'infrastructure et voie ferrée dans le cadre de la construction de la ligne 5 de tramway.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation : suppression de places de stationnement place Fourier.



○ Où ? Cité Créative entre la rue du 56^e Régiment d'Artillerie et la place Niki de Saint-Phalle.

Quand ? Du 20 novembre 2023 au 26 décembre 2025.

Quoi ? Construction de la ligne 5 de tramway.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation :

- fermeture de l'accès à la Cité Créative depuis la rue du 56^e Régiment d'Artillerie ;
- maintien des accès piétons aux résidences et à l'école ESMA ;
- suppression des stationnements sur le mail Pierre Mauroy.

- **Quartier Hôpitaux – Facultés**

- **Où ? Route de Mende, entre l’Atrium et l’avenue du Vert-Bois**

Quand ? Les nuits du 30 septembre au 2 octobre et du 7 au 9 octobre 2024 de 22h30 à 6h.

Quoi ? Pose des enrobés dans le cadre de la construction de ligne 5 de tramway.

Maître d’ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation :

- fermeture de la route de Mende de l’Atrium à l’avenue du Vert-Bois ;
- mise en place d’un itinéraire de déviation par les avenues du Val de Montferrand, Agropolis, Pic Saint-Loup et la RM65.



- **Où ? Route de Ganges entre l’avenue d’Occitanie et l’entrée du CHU La Peyronie.**

Quand ? Du 1^{er} juillet au 31 octobre 2024.

Quoi ? Création du réseau de chaleur Nord Alco.

Maîtrise d’ouvrage : SA3M Énergie.

Incidences sur la circulation

de 25 juillet au 31 octobre 2024

- mise en double sens de la route de Ganges du Centre-ville vers Montpellier Nord entre l’entrée du CHU Lapeyronie et l’entrée du Centre Antonin Balmes ;

du 2 au 25 octobre 2024

- fermeture de la rue des Palmiers depuis accès route de Ganges ;
- mise en place d’un itinéraire de déviation par la rue des Acacias.

- **Où ? Rue du Truel, entre la rue du Docteur Pezet et la place Eugène Bataillon.**

Quand ? Du 1^{er} juillet 2024 au 31 janvier 2025.

Quoi ?

- Aménagement de la piste cyclable.
- Réfection de la chaussée et élargissement des trottoirs.
- Organisation du stationnement.
- Enfouissement du réseau électrique et rénovation de l’éclairage public.
- Embellissement et végétalisation.

Maître d’ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

- maintien des deux sens de circulation avec mise en place d'un alternat selon les besoins du chantier ;
- cheminement piétons maintenus à l'intérieur du chantier selon les besoins des travaux ;
- vitesse de circulation abaissée à 20 km/h ;
- la piste cyclable sera partagée par les cyclistes et les piétons ;
- accès riverains maintenus.

○ **Où ? Avenue Agropolis**

Quand ? Du 12 février au 20 décembre 2024.

Quoi ? Travaux de réseaux souterrains, de voirie et végétalisation dans le cadre de la construction de ligne 5 de tramway.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation : mise en sens unique de l'avenue d'Agropolis entre le giratoire Professeur Louis Malassis au rond-point Agropolis.



○ **Où ? Avenue de l'Europe, entre les rues d'Oxford et de Cos.**

Quand ? Du 2 septembre au 30 novembre 2024.

Quoi ? Création du réseau de chaleur Nord.

Maîtrise d'ouvrage : SA3M Énergie.

Incidences sur la circulation :

- mise en sens unique de l'avenue de l'Europe entre les rues de Saragosse et de Cos ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par l'avenue de Barcelone.

○ **Où ? Rue Uppsalla, entre les rues d'Oxford et de Cos.** entre la rue Elise Baudou et l'avenue de l'Europe ?

Quand ? Du 2 septembre au 30 novembre 2024.

Quoi ? Création du réseau de chaleur Nord.

Maîtrise d'ouvrage : SA3M Énergie.

Incidences sur la circulation :

- mise en sens unique de la rue d'Uppsalla entre la rue Elise Baudou et l'avenue de l'Europe ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par la rue d'Oxford.

- **Où ? Rue d'Oxford, avenue de l'Europe et rue de Cambridge.**

Quand ? Du 8 juillet au 30 novembre 2024.

Quoi ? ? Renouvellement des réseaux d'eaux usées et d'eau potable.

Maître d'ouvrage : Régie des eaux.

Incidences sur les lignes de bus **du lundi 19 juin au vendredi 20 décembre 2024 inclus** (en raison de travaux rue d'Oxford et avenue du Professeur Blayac) :

- la ligne 19 est déviée. Les arrêts Oxford, Halles de la Paillade, Uppsala et Saint-Paul ne sont pas desservis dans les deux sens ;
- se reporter aux arrêts provisoires situés sur l'avenue de l'Europe et avenue du Lauragais.

Incidences sur circulation :

- réduction de voies de circulation rue d'Oxford entre l'avenue de l'Europe et la rue de Cambridge ;
- maintien d'une circulation à double sens sur les deux voies restantes.

- **Quartier Port Marianne**

- **Où ? Rue du Mas des Brousses.**

Quand ? Du 19 août à décembre 2024.

Quoi ? Création des réseaux de chauffage urbain et reprise de réseaux dans le cadre de l'extension de la ligne 1 du tramway.

Maître d'ouvrage : TaM / SA3M.

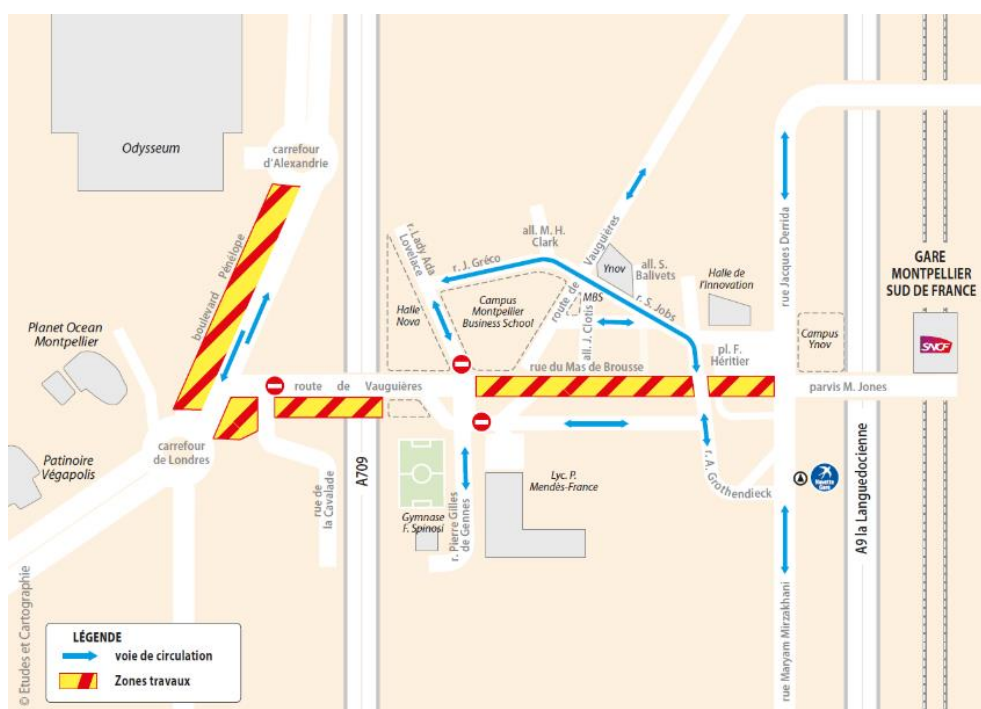
Incidences sur la circulation :

du 1^{er} au 18 octobre 2024 :

- travaux au carrefour entre la rue du Mas de Brousse et la rue Steve Jobs.
- mise en sens unique de la rue Steve Jobs, de la rue Juliette Greco à la rue Ada Lovelace ;
- mise en place d'une circulation alternée rue du Mas de Brousse selon les besoins du chantier ;

du 16 septembre 2024 à décembre 2024 :

- fermeture de la rue du Mas de Brousses entre le carrefour rues du Mas des Brousses / Steve Jobs / Alexandre Grothendieck et le carrefour rues du Mas des Brousses / Myriam Mirzakhani / Jacques Derrida ;
- un itinéraire de déviation est mis en place par la rue Alexandre Grothendieck.



○ **Où ? Boulevard Pénélope**

Quand ? Du 4 juillet à février 2025.

Quoi ? Création des structures des voies dans le cadre de l'extension de la ligne 1 du tramway.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation : réduction de deux voies à une voie de circulation boulevard Pénélope, entre les carrefours de Londres et d'Alexandrie.



○ **Où ? Avenue du Mondial 98, du rond-point Mattéo Manuguerra vers la place Ernest Granier.**

Quand ? Du 10 juin 2024 au 30 avril 2025.

Quoi ?

- Création et aménagement de la piste cyclable – Véloligne A.
- Végétalisation et embellissement de l'avenue.
- Désimperméabilisation des sols.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

du 2 septembre au 22 novembre 2024

- fermeture de l'avenue du Mondial 98 du rond-point Ernest Granier au rond-point Mattéo Manuguerra ;
- un itinéraire de déviation sera mis en place par l'avenue Raymond Dugrand, la place Pablo Picasso, l'avenue Nina Simone, le rond-point de Londres, le Boulevard Pénélope, le rond-point d'Odysseum ;

du 6 septembre au 11 octobre 2024

- fermeture de l'avenue du Mondial 98 entre la rue de la Cavalade et le boulevard Pénélope ;
- un itinéraire de déviation est mis en place par la rue de la Cavalade, l'avenue Nina Simone, le rond-point de Londres, le boulevard Pénélope et le rond-point Odysseum (un accès spécifique sera ouvert aux étudiants de la résidence Studea).
- réouverture de la circulation entre le rond-point Manuguerra et la rue de la Cavalade.

Incidences sur la circulation :

- mise en sens unique de l'avenue des Platanes depuis de l'avenue de la Mer vers l'avenue de Figuières ;
- accès à l'avenue des Platanes par la rue du Mas Rouge ;
- accès riverains maintenus.

○ **Où ? Lavérune – avenue des Serres (RM5E2)**

Quand ? Du 15 juillet 2024 à décembre 2025.

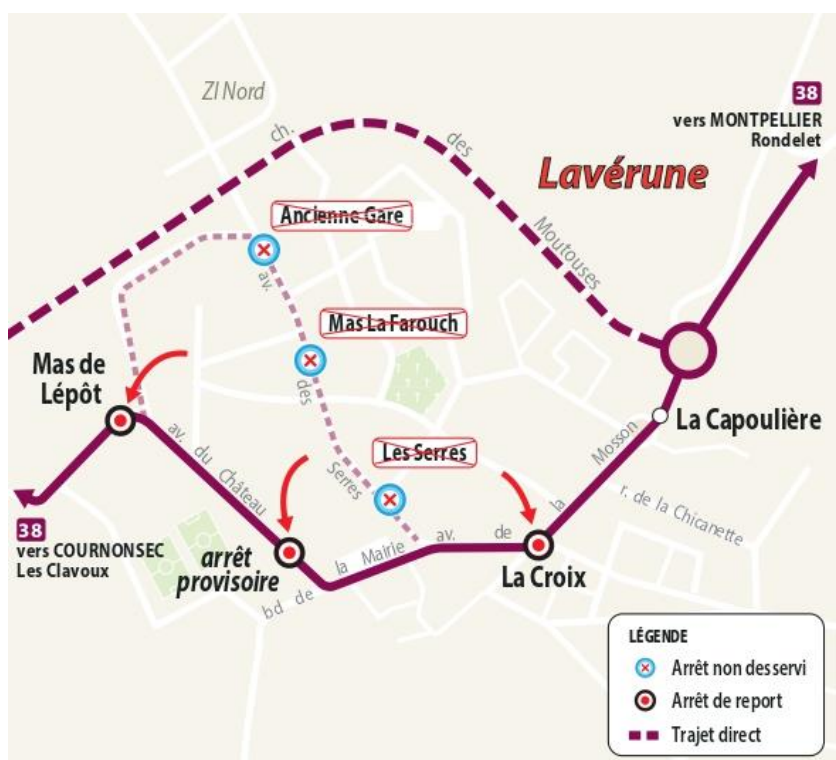
Quoi ?

- Création de pistes cyclables.
- Réfection de la chaussée et des trottoirs.
- Renouvellement des réseaux d'assainissement et des eaux pluviales.

Maître d'ouvrage : Régie des Eaux.

Incidences sur les lignes de bus :

- les lignes de bus TaM et LIO seront déviées par l'avenue de la Mosson, le boulevard de la Mairie et l'avenue du Château ;
- les arrêts : Ancienne Gare, Mas la Farouch et Les Serres ne sont pas desservis dans les deux sens ;
- se reporter aux arrêts : Mas de Lépôt, La Croix et aux arrêts provisoires avenue du Château.



Incidences sur la circulation :

- l'avenue des Serres sera fermée à la circulation selon les besoins du chantier ;
- un itinéraire de déviation est mis en place par l'avenue du Château (RM5E12) et le boulevard de la Mairie ;
- accès riverains maintenus.

- **Où ? Le Crès – place du Pont Trinquat, entre la rue des Martins Pêcheurs et la rue des Jardins du Sablas.**

Quand ? Du 3 juin au 25 octobre 2024.

Quoi ?

- Branchement des Arènes au réseau des eaux usées.
- Réfection de la voirie et pose de bordures.
- Réfection et élargissement des trottoirs.
- Création d'une piste cyclable et piétonne (voie verte) afin d'améliorer et sécuriser les déplacements des piétons, des cyclistes et des personnes à mobilité réduite (PMR).

Maîtrise d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

- fermeture de la place du Pont Trinquat, entre le rond-point des Arènes du Crès, la rue des Jardins du Sablas et la rue des Tamaris ;
- mise en place d'une déviation par la rue des Tamaris dans les deux sens de circulation ;
- accès riverains, aux commerces, au marché dominical et au stade Jacques Robert maintenus.

- **Où ? Montferrier-sur-Lez – rond-point d'Agropolis.**

Quand ? Du 2 octobre 2023 à septembre 2025.

Quoi ? Aménagement des nouveaux giratoires d'Agropolis sous la RM65, dans le cadre de la construction de la ligne 5 de tramway.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidence sur la circulation : réduction à une voie du giratoire d'Agropolis sous la RM65.

- **Où ? : Montferrier-sur-Lez – RM17E11 – Pont du Lez.**

Quand ? À partir du 16 juin 2023.

Quoi ? Création d'une voie verte sur la RM17E11 et élargissement du pont du Lez.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidence sur la circulation : circulation alternée gérée par feux sur le pont du Lez.

- **Où ? Chemin de la Coustaude – Saint-Jean-deVédas.**

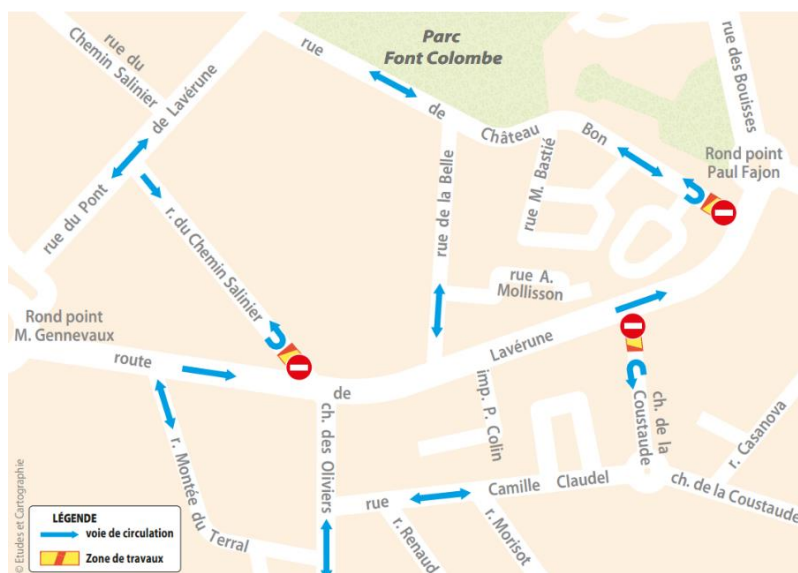
Quand ? Du 30 septembre au 15 novembre 2024.

Quoi ? Pose de la voie ferrée dans le cadre de la construction de la ligne 5 de tramway.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation :

- fermeture de l'accès au chemin de la Coustaude depuis la route de Lavérune ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par le chemin des Oliviers et la rue Camille Claudel.



- **Où ? Saint-Jean-de-Védas - ZAC de la Lauze – rue Henri Farman, entre la rue Saint-Exupéry et le rond-point de l'autoroute 709.**

Quand : Du 21 février 2024 au 27 septembre 2024. Prolongation jusqu'au 15 octobre 2024.

Quoi :

- Création d'un barreau routier.
- Aménagement d'une piste cyclable.
- Réalisation d'un giratoire.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

- fermeture de la rue Henri Farman entre le numéro 1 rue Maryse Bastié et le 650 rue Henri Farman ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par les rues Jacqueline Auriol, place Rolland Garros et Henri Farman ;
- accès entreprises maintenus.

- **Où ? Vendargues – avenue de la Gare, rue des Balances et rue des Bergeries.**

Quand ? Du 17 juin 2024 au 27 juin 2025.

Quoi ?

- Enfouissement des réseaux télécom, électrique et de l'éclairage public.
- Aménagement de voirie.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

- suppression de places de stationnement ;
- mise en place d'une circulation alternée selon les besoins du chantier.